

Reprise des JDC – éléments du 25/05/2021

Conformément au calendrier gouvernemental de déconfinement et après décision de la ministre des Armées, la reprise de la journée défense et citoyenneté (JDC) en présentiel sera effective dès le mercredi 9 juin.

Elle sera mise en œuvre selon un format adapté, identique au dispositif en vigueur en septembre et octobre 2020, et qui devrait s'appliquer jusqu'à la fin de l'année 2021.

- D'une durée de 3h30 au lieu de 8h (pas de déjeuner sur place), elle permet de doubler les sessions sur un même site et une même journée tout en respectant scrupuleusement les contraintes sanitaires.
- Son programme est centré sur les modules Défense et pris en charge par un seul animateur militaire au lieu de deux. Les coordonnées des jeunes portant un intérêt pour les métiers de la défense sont transmises aux armées, directions et services et à la gendarmerie dans l'optique de futurs recrutements. Les informations relevant de la citoyenneté seront mises à la disposition des appelés sur le site majdc.fr.

Cette JDC conserve, en outre, sa vocation traditionnelle d'accompagnement des jeunes en difficulté scolaire ou sociale. Le test d'évaluation des fondamentaux de la langue française et les entretiens d'orientation individuels avec les décrocheurs sont maintenus, dans le respect des gestes barrière. Malgré le contexte, le ministère continue donc d'assumer son rôle d'acteur de la détection et de l'orientation des jeunes en difficulté.

Les convocations sont envoyées dès maintenant pour les jeunes concernés par une JDC au mois de juin.

Sur les 357 000 jeunes devant encore effectuer leur JDC d'ici la fin de l'année 2021, 35 400 sont attendus au mois de juin 2021.